

Socio 1.2 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

Notions de première à réviser :

Le groupe d'appartenance est le groupe social auquel appartient l'individu, le groupe avec lequel il a des relations et duquel il se reconnaît.

Le groupe de référence est le groupe social, auquel l'individu n'appartient pas forcément, mais auquel l'individu se compare parce qu'il adhère à ses valeurs.

La socialisation anticipatrice est un processus au cours duquel l'individu intériorise les normes, les valeurs du groupe auquel il souhaite appartenir.

Le capital social regroupe l'ensemble des ressources, provenant d'un réseau de relations, que peuvent mobiliser des individus ou des familles.

Notions de terminale à acquérir :

La mobilité intergénérationnelle représente le changement de position de l'individu par rapport à ses parents.

La mobilité intragénérationnelle représente les changements de position de l'individu au cours de sa carrière.

La mobilité observée mesure la mobilité totale observée à partir des tables de mobilité. Elle comprend une part qui s'explique par les transformations de l'emploi (la mobilité structurelle) et une part liée à la permutation d'individus d'origines sociales différentes (la mobilité nette que l'on peut affecter à l'égalité des chances, donc l'Ecole).

La fluidité sociale mesure le rapport des chances d'accéder à une position sociale plutôt qu'à une autre.

Le déclassement est le fait de perdre une position sociale. Celui-ci peut être intergénérationnel (perdre la position sociale de ses parents), intra-générationnel (connaître une chute au cours de sa vie active) ou scolaire (occuper une position inférieure à celle que son diplôme permettait d'espérer).

Le capital culturel est l'ensemble des ressources culturelles (savoirs, savoir-faire ou compétences, maîtrise de la langue et des arts) détenues par un individu et qu'il peut mobiliser. Il peut être apprécié à partir du diplôme.

Le paradoxe d'Anderson relève que le fait de détenir un diplôme supérieur à celui de ses parents ne garantit pas l'obtention d'une position sociale supérieure.

Vous disposez en ligne d'une aide à la fabrication de votre fiche de révision ainsi que de la liste des sujets des années passées.

Plan du chapitre :

- 1- Pourquoi étudier la mobilité sociale ?
- 2- La société française est-elle plus mobile ?
- 3- En quoi consistent les différentes formes de déclassement ?
- 4- Quel est le rôle de l'école et de la famille sur la mobilité sociale ?

Exercice 1 – Sensibilisation- Problématisation d'un sujet de dissertation « Quel rôle joue la famille dans la mobilité sociale ? » à partir de l'actualité- (Extraits de journaux télévisés à retrouver sur le site ses webclass)

1 – Pourquoi étudier la mobilité sociale ?

*** Qu'est-ce que la mobilité sociale, comment la mesure-t-on ?**

Exercice 2 – Je connais le vocabulaire de la mobilité sociale – Fiche de cours à compléter en m'aidant de la vidéo d'Alternatives économiques -

Exercice 3 – Application - Je vérifie que je maîtrise le vocabulaire de la mobilité sociale et le principe des tables de mobilité -

1 – Je complète le tableau suivant :

	Ascension	Déclassement	Im-mobilité	Reproduction	Intergénérationnelle	Intragénérationnelle	Hori-zontale	Ver-ticale	Nette	Struc-turelle	Tra-jectoire
Un fils d'ouvrier devient cadre.											
Un fils d'agriculteur reprend l'exploitation de ses parents											
Un fils d'agriculteur part travailler à l'usine face à l'impossibilité de reprendre l'exploitation de son père.											
Un professeur des écoles passe le concours de professeur de lycée.											
Un fils de cadre devient ouvrier d'usine.											

2 – Supposons qu'une table mobilité donne les résultats suivants avec 30% de fils d'ouvriers dans la population et 20% de fils de cadres :

- Parmi les hommes devenus cadres il y a 50% de fils d'ouvriers et 50% de fils de cadres.
- Parmi les hommes devenus cadres il y a 16% de fils d'ouvriers, 16% de fils d'employés, 16% de fils d'agriculteurs, 16% de fils de professions intermédiaires, 16% de fils de cadres et 16% de fils d'artisans.
- Parmi les hommes devenus cadres il y a 20% de fils de cadres et 30% de fils d'ouvriers.

Quelle serait la situation qui renvoie à une mobilité parfaite (égalité des chances) ?

3 – Faisons l'hypothèse suivante :

- 50% d'une génération a changé de place.
- 30% de cette génération a changé de place mais parce que la profession de leur père est en déclin et donc recrute de moins en moins.
- 20% restant de cette génération a changé de place sans en être contraint

Parmi ces propositions, quelle est celle qui correspond à la mobilité nette, structurelle, totale ?

4 – En quoi les tables de mobilité représentent-elles un outil assez limité ? Je prépare une liste de mes arguments.

*** Pourquoi rechercher davantage de mobilité sociale (fluidité sociale) ?**

Les quatre arguments qu’il faut savoir présenter :

- Si dans les sociétés traditionnelles les statuts sont assignés (la société est immobile), l’individualisation croissante requiert que les statuts puissent être acquis.
- La méritocratie s’oppose à l’aristocratie, elle est le seul principe de distribution qu’une société démocratique reconnaisse comme légitime.
- La méritocratie a des effets bénéfiques sur la croissance économique au travers des incitations.
- Si l’égalité des chances est réelle, les inégalités deviennent justes.

2 – La société française est-elle plus mobile ?

*** Que nous apprend l’examen des tables de recrutement, de destinée ?**

Exercice 4 – J’apprends à étudier une table de mobilité (et ses déclinaisons, la table de destinée, la table de recrutement) –

Feuille de travail distribuée séparément

Les dernières tables publiées

Table de mobilité (destinées) : Catégorie socioprofessionnelle de l’enquêté-e selon celle de son père

PCS de l'enquêté-e \ PCS du père	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Agriculteurs	17	6	10	17	25	25	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1	14	19	24	26	16	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	7	41	28	17	7	100
Professions intermédiaires	0	6	24	32	24	13	100
Employés	1	5	15	26	34	19	100
Ouvriers	1	6	8	20	34	32	100
Ensemble	2	7	17	24	28	22	100

Source : Enquêtes Emploi 2010-2014 (Insee) - Champ : Actifs nés entre 1955 et 1979

Table de mobilité (origines) : Origine de l’enquêté-e selon sa catégorie socioprofessionnelle actuelle d’appartenance

PCS de l'enquêté-e \ PCS du père	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Agriculteurs	72	8	5	7	8	10	9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	27	15	13	12	10	13
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4	12	30	15	8	4	13
Professions intermédiaires	3	12	21	20	12	9	14
Employés	3	8	9	11	12	9	10
Ouvriers	13	33	19	34	48	58	41
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquêtes Emploi 2010-2014 (Insee) - Champ : Actifs nés entre 1955 et 1979

*** Dans quelle mesure peut-on dire que la mobilité sociale a progressé ?**

Exercice 5 – J’apprends à calculer le taux de mobilité et à distinguer la mobilité nette de la mobilité structurelle -

CSP du fils	CSP du père						Ensemble
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Agriculteur exploitant	252 000	6 000	2 000	2 000	3 000	20 000	285 000
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	72 000	182 000	37 000	60 000	43 000	225 000	619 000
Cadre et profession intellectuelle supérieure	105 000	189 000	310 000	266 000	144 000	304 000	1 317 000

Profession intermédiaire	190 000	205 000	152 000	263 000	179 000	701 000	1 690 000
Employé	98 000	79 000	37 000	73 000	108 000	375 000	770 000
Ouvrier	426 000	210 000	52 000	135 000	169 000	1 373 000	2 364 000
Ensemble	1 143 000	870 000	591 000	800 000	644 000	2 998 000	7 045 000

Enquête FQP 2003

- 1 – Je calcule le nombre d’immobiles en 2003, j’en déduis le nombre total de mobiles.
- 2 - Je calcule le taux d’immobilité (la part des immobiles dans l’ensemble de la population étudiée), j’en déduis le taux de mobilité totale.
- 3 – J’identifie le nombre de fils aujourd’hui agriculteurs, le nombre de fils dont le père était agriculteur. J’en déduis le nombre de fils qui ne peuvent pas reprendre le métier de leur père.
- 4 – Je calcule de la même manière le nombre de places supprimées chez les artisans et les ouvriers.
- 5 - Je calcule le nombre de places créées chez les cadres, les professions intermédiaires, les employés.
- 6 – J’additionne les résultats obtenus aux questions 3, 4 et 5. J’en déduis le taux de mobilité structurelle, le taux de mobilité nette.

*** Rappel des limites des mesures permises par les tables de mobilité.**

L’appréciation de l’évolution de la mobilité dans la société française est dépendante de l’outil utilisé, or l’outil comporte un certain nombre de limites.

- Les femmes ainsi que les personnes qui ne sont pas nées en France ne sont pas étudiées dans les tables classiques. Ainsi, les ⅓ des français, pourtant victimes de discriminations, sont exclus de la mesure.
- L’enquête portant sur les 40-59 ans, ignore les jeunes génération lesquelles subissent la crise avec une plus grande acuité (comme l’a démontré Louis Chauvel, les transformations du marché du travail pèsent davantage sur les outsiders que sont les jeunes générations).
- La mesure de la position sociale est estimée à partir des PCS malgré l’existence d’autres critères de hiérarchisation de la société (par exemple, la dimension politique proposée par M.Weber) et le développement d’inégalités intracatégorielles (selon le statut matrimonial et le contrat de travail) qui empêchent de considérer les PCS aujourd’hui comme des catégories socialement homogènes.
- Certains mouvements sont considérés comme des ascensions alors que la promotion est loin d’être évidente. Ainsi, un fils d’instituteur (profession intermédiaire) devenu professeur (cadre) est supposé avoir connue une mobilité ascendante alors qu’objectivement, il est immobile (instituteurs et professeurs ont objectivement les mêmes conditions d’existence). A l’inverse un enfant d’ouvrier devenu ouvrier a peut-être connu un déclin. D’une génération à l’autre certaines professions sont reconnues, d’autres déconsidérées.
- Enfin, la mobilité dépend amplement du nombre de catégories retenues, il suffirait d’augmenter le nombre de PCS pour augmenter le nombre de changements de catégories.

*** Mesurer la mobilité ou bien la fluidité sociale ?**

Exercice 6 – J’apprends à mesurer et interpréter la fluidité sociale -

Parler de mobilité sociale implique naturellement d’observer des déplacements d’individus vers le haut ou le bas de l’espace social. Mais il existe plusieurs rapports sous lesquels cette mobilité sociale peut être évaluée.

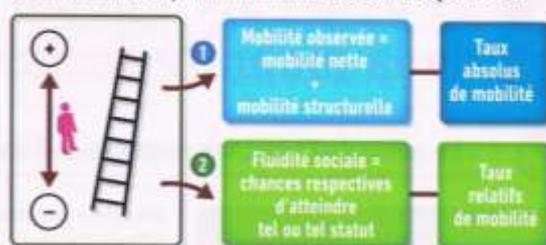
La façon la plus courante et la plus connue de mesurer la mobilité sociale est de comparer la position acquise par les enfants à celle qu’occupaient leurs parents, ce que l’on appelle la mobilité intergénérationnelle. Suivant cette mesure, on distingue une mobilité structurelle, qui serait due aux seules transformations de la structure sociale, et une mobilité nette, qui relève des seuls parcours individuels. Progrès de l’analyse statistique aidant, cette distinction tend néanmoins à être supplantée par l’opposition entre l’analyse de la mobilité observée (mobilité structurelle + mobilité nette), qui mesure le nombre d’individus en mobilité, et l’analyse de la fluidité sociale, c’est-à-dire des chances respectives des membres de différents groupes sociaux d’atteindre tel ou tel statut (avec des résultats du type « un fils d’ouvrier a x fois plus de chances qu’un fils de cadre de devenir ouvrier »).

Xavier MOLINAT, « La mobilité sociale en panne », Sciences humaines, n° 209, novembre 2009,

Source : Insee, enquête FQP 2003, d’après Stéphanie Dupays, « En un quart de siècle, la mobilité a peu évolué », Données sociales : la société française, Insee, 2006.

1 – L’enquête FQP de 1993 donnait les résultats suivants (en %) :

Mobilité sociale : déplacement d’un individu dans l’espace social



	Cadres	Ouvriers
Fils de cadre	52	9
Fils d’ouvrier	10	46

On calcule une probabilité pour chaque « fils de »

Probabilité pour qu’un « fils de » devienne cadre, comparée à celle qu’il devienne ouvrier	$52 / 9 = 5,7$	$10 / 46 = 0,21$
--	----------------	------------------

Lecture : un fils de cadre a 5 fois plus de probabilité de devenir cadre que de devenir ouvrier, un fils d’ouvrier a 0,21 fois plus de probabilité de devenir cadre que de devenir ouvrier.

On calcule un rapport de rapport.

Rapport des rapports ou « odds ratio »	$5,7 / 0,21 = 26,5$
--	---------------------

Lecture : en 2003, la probabilité qu’un fils de cadre devienne cadre, comparée à celle qu’il devienne ouvrier, est 26 fois supérieure à celle qu’un fils d’ouvrier devienne cadre plutôt qu’ouvrier.

Je calcule l'odd ratio, c'est-à-dire la distance sociale observée entre les cadres et les ouvriers en vous appuyant sur la méthode décrite. J'interprète le résultat.

2 – Je compare le résultat trouvé à la question précédente avec l'odd ratio établi en 2003. Que puis-je en conclure ?

3 - En synthèse, j'explique en quoi la fluidité sociale diffère de la mobilité observée.

3 – En quoi consistent les différentes formes de déclassement ?

* **Les trois formes de déclassement : intergénérationnel/intragénérationnel et déclassement scolaire.**

* **Paradoxe d'Anderson et autres constats.**

PCS du fils	PCS du père	
	Cadre	Ouvrier
Cadre	52,9	9,8
Ouvrier	6,8	46,1
Ensemble	100	100

Exercice 8 : Je constate et discute la réalité du déclassement

1 – Je réponds aux questions 1 et 2 du document 1 p 206 « Un déclassement intergénérationnel : un phénomène en progression »

2 – Je réponds aux questions suivantes en m'appuyant sur le document 3 p 207 « Une dévalorisation des diplômes ? »

a- Interpréter la donnée concernant les titulaires d'un bac + 5 en 2010.

b- Constatez (sans faire de calcul) l'évolution des données concernant les bac +5. Qu'en déduisez-vous ?

c- Formulez le paradoxe d'Anderson et proposez des explications à ce paradoxe.

4 – Quels sont les déterminants de la mobilité sociale ?

* **Rappels concernant la mobilité structurelle.**

Nous avons vu au point 2 de ce chapitre que la mobilité observée avait tendance à stagner alors qu'une part de plus en plus importante (quoique non majoritaire) s'explique par la transformation des PCS. Les catégories en déclin provoquent un mouvement d'expulsion et les catégories en progrès, un mouvement d'aspiration.

Comment expliquer ces transformations de la structure socioprofessionnelle ? Il s'agit d'une destruction créatrice. Les gains de productivité réalisés dans l'industrie permettent d'alimenter une circulation de revenu vers le secteur tertiaire (dans lequel le secteur de la santé et de l'éducation ont joué un grand rôle) et d'y recréer des emplois. Pour autant, la conversion des ouvriers en employés n'est pas évidente. Il est probable qu'une partie du déversement s'opère au profit de pays émergents dans lesquels le coût de la main-d'œuvre est beaucoup plus faible. Le développement des groupes et de la grande distribution ont provoqué un net recul des professions indépendantes. En résumé, les explications de la mobilité structurelles sont à chercher du côté du progrès technique. Il est évident par ailleurs que le développement du chômage constitue un obstacle à la mobilité en même temps qu'il renforce les formes de discrimination à l'égard de certaines catégories (jeunes, femmes, minorités ethniques, quartiers...)

* **Le rôle de l'Ecole et de la Famille dans l'inégalité des chances.**

Plusieurs idées seront développées dans le cours.

- Le rendement des diplômes varie en fonction du capital social de la Famille.

- Pour certains sociologues comme P.Bourdieu, l'Ecole n'est pas neutre (la culture légitime correspond à celle des CSP les plus élevées) et favorise les héritiers (les enfants dont le capital culturel hérité des parents est élevé).

- Pour d'autres sociologues comme R.Boudon, l'inégalité des chances est le fait de stratégies d'investissement scolaire différentes (sur-investissement dans les milieux favorisés, sous-investissement dans les milieux populaires).

- L'attitude des mères, la taille de la fratrie sont aussi des facteurs importants de la réussite scolaire. Les mères contribuent à donner une valeur aux études, quant à la fratrie celle-ci, en fonction de la taille du logement peut avoir un impact sur les conditions de travail au sein du domicile familial.

- Alors que l'homogamie (le choix du conjoint dans une catégorie proche) renforce la reproduction sociale en limitant les possibilités de mobilité par le mariage.